



**PORTE DE ST CYR – RN 10  
78210 ST CYR L'ECOLE  
Tél : 01.39.53.56.56**



**PORTE DE ST CYR – RN 10  
78210 ST CYR L'ECOLE  
Tél : 01.39.53.76.55**



**PORTE DE ST CYR – RN 10  
78210 ST CYR L'ECOLE  
Tél : 01.39.53.37.60**

---

## Communiqué de presse

---

### **Censure à l'INRA au sujet de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)**

Les trois syndicats nationaux de l'INRA, CGT, CFDT et CFTC, entendaient proposer la motion ci-dessous au Comité Technique Paritaire de l'INRA, convoqué à Paris le 31 mai 2005.

La Direction Générale de l'INRA a refusé de soumettre cette motion au vote, estimant que cette question n'entraîne pas dans les compétences du Comité Technique Paritaire.

Les trois syndicats protestent énergiquement contre ce déni de démocratie sur un projet qui concerne, au plus haut point, l'avenir de la Recherche Publique.

#### **Texte de la Motion**

**Le Comité Technique Paritaire de l'INRA constate que le gouvernement a installé unilatéralement l'Agence Nationale de la Recherche, un Groupement d'Intérêt Public doté d'une manne financière considérable (350 millions d'euros en crédits de paiement, et 700 millions d'euros en autorisation d'engagement en 2005), favorisant ainsi encore plus la recherche sur contrats au détriment de l'augmentation importante des moyens récurrents de toutes les unités, leur permettant enfin de fonctionner normalement.**

**Le Comité Technique Paritaire exige donc l'arrêt immédiat de l'ANR et la réattribution, sur la dotation récurrente des unités, des fonds destinés aux appels d'offre qui viennent d'être lancés par l'Agence Nationale de la Recherche.**

Fait à Paris, le 31 mai 2005